



TAXE D'APPRENTISSAGE 2022



www.agrocampus64.fr





AGROCAMPUS 64 C'EST L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PUBLIC*

DES PYRÉNÉES ATLANTIQUES, QUI AFFIRME LA COHÉSION

DE SES FORMATIONS ET DE SES MISSIONS.

* Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole.

L'enseignement agricole public des Pyrénées Atlantiques, regroupé sous la bannière de AGROCAMPUS 64, scolarise environ 800 filles et garçons par la voie scolaire et 400 par la voie de l'apprentissage. Bien implantées sur le territoire, les formations dispensées couvrent tous les champs de la production agricole, de la transformation agroalimentaire, du commerce, des services, de l'aménagement paysager et de la protection de la nature.

En y ajoutant l'offre de **formation continue**, le panel proposé permet d'envisager la poursuite des études de la 4ème à la Licence Professionnelle, en bénéficiant de parcours diversifiés. Les taux d'insertion enregistrés sont excellents et l'augmentation de la qualification réelle. C'est un enseignement dynamique qui bénéficie de conditions humaines et logistiques très favorables avec un taux d'encadrement important, des établissements caractérisés par de nombreux internes et un projet éducatif adapté, une pédagogie de projet marquée et des partenariats territoriaux et professionnels puissants.

Les 3 exploitations agricoles et la halle agroalimentaire sont **des outils professionnels au service de la pédagogie et de l'expérimentation** ; au travers des élevages bovins, canards et ovins lait, de nombreux essais sont menés, promouvant ainsi l'innovation et la contribution au développement de nos territoires. La mission de coopération internationale mise en sommeil ces dernières années permettait à environ 50 jeunes filles et garçons de partir chaque année en mobilité individuelle sur des destinations variées.

Le modèle de l'enseignement agricole permet également de favoriser l'épanouissement citoyen, culturel et éducatif, en s'ouvrant aux spécificités locales.

La dynamique sportive est elle aussi impressionnante, entre les sections sportives rugby et montagne, l'hippologie-équitation et les nombreuses participations des établissements dans les compétitions UNSS.

L'excellence des taux de réussite aux examens, l'image et la notoriété de **AGROCAMPUS 64** dans le paysage professionnel sont des atouts, mais il convient de toujours mieux communiquer sur la réalité de l'insertion et des débouchés. Bien souvent, le jeune public s'imagine un enseignement agricole uniquement tourné vers la production, avec des représentations erronées. Nos apprenants sont dynamiques, motivés, portés par des équipes qui les soutiennent et les accompagnent vers la réussite. Ainsi, la proportion de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur et issus du baccalauréat professionnel est significative et la réussite et la diversité des parcours est réelle. La présence des publics scolaires, apprentis et adultes est également une véritable richesse et nous permet d'avoir une approche partenariale du monde professionnel.



19 route de Pau - 64121 MONTARDON - France



Infos Handicap
Liens utiles
Partenaires

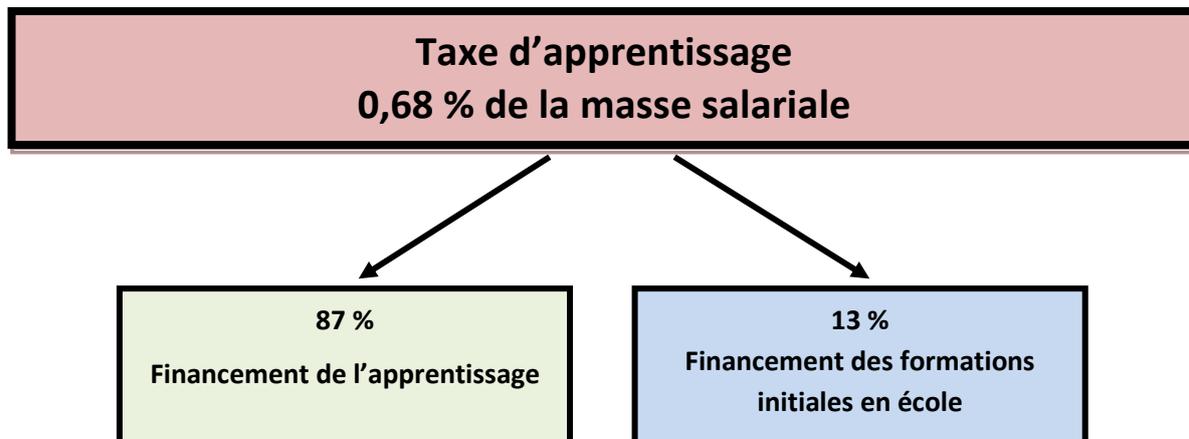
Mentions légales / conformité RGPD

Actualités AgroCampus 64
Agenda
Médiathèque
Revue de presse
Témoignages



La taxe d'apprentissage

La taxe d'apprentissage est due par toute entreprise soumise à l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés, quel que soit son statut. Elle est calculée sur la base d'un pourcentage de la masse salariale.



Les lycées peuvent percevoir cette part (13 %) de la taxe d'apprentissage issue de tous les organismes collecteurs.

(En application de la réglementation actuelle et sous réserve de modifications)

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le **05.59.33.24.10**
ou par mail : legta.montardon@educagri.fr

En nous attribuant ce pourcentage de la taxe, vous contribuez :

- ◇ Au financement des projets pédagogiques
- ◇ A l'acquisition de matériels et d'équipements pédagogiques
- ◇ Au soutien d'actions éducatives
- ◇ A la mise en œuvre des sections sportives et artistiques
- ◇ Au développement professionnel des jeunes apprenants

Projets 2022, l'Agrocampus64 participera :

- Concours de Jugement de bétail par les Jeunes
- Rallye Citoyen
- Ovinpiades
- Valorisation de la culture occitane
- Stage à l'étranger
- Concours de vidéos sur la valorisation des métiers
- Salon International de l'Agriculture
- Trophée International de l'Enseignement Agricole
- Ecoresponsables
- Forum installation
- Festival des Lycéens
- Journée Agroécologique

Si vous souhaitez verser votre taxe d'apprentissage à l'Agrocampus64, vous pouvez le faire directement en effectuant un paiement par chèque libellé à l'ordre de l'agent comptable de l'AgroCampus 64 ou par virement, en complétant et en nous retournant le bordereau de versement ci-après.



ETABLISSEMENT CHOISI :

BORDEREAU DE VERSEMENT

SOLDE 13 %

TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

- Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole de Pau-Montardon (Code UAI : 0640220S)
- Lycée des Métiers de la Montagne d'Oloron-Sainte-Marie (Code UAI : 0640254D)
- Lycée Professionnel Agricole d'Orthez (Code UAI : 0640253C)

Ce bordereau de versement du solde de 13 % de la taxe d'apprentissage permettra de renseigner le reçu libératoire prouvant l'affectation directe à l'établissement.

ENTREPRISE

N° Siret : _____

Raison sociale : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Nom contact : _____

Tél : _____ Mail : _____

Votre masse salariale brute 2021 : _____ €

x 0,68 % = _____ €

Solde école de 13 % TA 2022 : _____ €

Mode de règlement

Chèque à l'ordre de : Agent Comptable de l'Agrocampus 64

Chèque n° _____

Par virement au :

Domiciliation	Code Banque	Code guichet	N°de Compte	Clé
TPPAU	10071	64000	00001000116	26

IBAN							BIC
FR76	1007	1640	0000	0010	0011	626	TRPUFRP1

Renvoyer ce bordereau complété	Contact : Delphine COLLET
AGROCAMPUS 64 LEGTA de PAU-MONTARDON 64121 MONTARDON	Tél : 05.59.33.56.01 ou 05.59.33.24.10